

# Formation socle MONALISA

## Cahier des charges et modalités de déploiement

La formation socle MONALISA a été conjointement construite par :

- La Croix-Rouge française
- La Fédération des Centres Sociaux de France
- Les petits frères des Pauvres
- L'Union Française des Centres de Vacances
- Le Secours Catholique

**L**a formation socle MONALISA a pour objectif de renforcer l'activation et la mobilisation des citoyens autour de l'enjeu de l'isolement social des personnes âgées. La formation socle MONALISA est un levier majeur pour favoriser les coopérations et l'essaimage d'initiatives et d'équipes citoyennes sur les territoires. Elle offre des connaissances de base et une ouverture sur les autres acteurs du territoire, elle ne se substitue pas aux formations dispensées par les associations ou organismes signataires. La formation socle MONALISA s'adresse aux citoyens déjà engagés dans l'action de lutte contre l'isolement et à des citoyens souhaitant s'investir.

**C**e document compile les grands principes de déploiement de la formation des bénévoles d'équipe citoyenne MONALISA validés en Comité National. Il est à la disposition des formateurs des organismes adhérents à MONALISA qui se sont engagés à dispenser la formation sur le territoire.

### Préambule

Les équipes citoyennes MONALISA sont des équipes de bénévoles menant des projets divers de lutte contre l'isolement des personnes âgées et ayant reçu la reconnaissance « Equipe citoyenne MONALISA ». Ces bénévoles sont tous rattachés à un organisme signataire de la charte MONALISA. La formation est donc basée sur les valeurs et principe déontologiques communs issus de la charte MONALISA et de la charte de l'équipe citoyenne MONALISA.

La formation MONALISA transmet ces fondamentaux dans le cadre d'échanges basés sur les pratiques des participants, respecte les identités et cultures variées de chaque équipe et donne la priorité aux réalités des besoins spécifiques des bénévoles engagés dans les équipes citoyennes.

Chaque équipe citoyenne MONALISA, en obtenant la reconnaissance MONALISA, bénéficie de différents soutiens.

La formation s'inscrit dans les différents modes de soutien dont bénéficient les citoyens engagés dans l'équipe :

- l'équipe elle-même qui, par son fonctionnement collectif, permet des échanges réguliers entre bénévoles permettant de croiser leurs regards sur les situations rencontrées et les solutions à trouver,
- les partenaires de l'équipe qui apportent compétences et expertises complémentaires,
- les soutiens de l'organisme dont l'équipe fait partie qui développe ses propres soutiens et formations associés à son projet associatif
- et enfin le référent d'équipe MONALISA.

**Extrait du Rapport pour un Mobilisation Nationale contre l'isolement des Agés (p. 36-37) :**

« **Un module de formation complète ces différents modes de soutien, pour assurer des espaces de relecture décentrées de l'équipe elle-même et des apports correspondant aux besoins des bénévoles et de l'équipe.**

*Un module initial doit permettre aux bénévoles engagés dans une équipe citoyenne MONALISA de s'approprier les attendus de la mobilisation (finalité, objectifs, sens et cadre général de la mobilisation...) et de se sentir à l'aise sur les fondamentaux concernant l'accompagnement et la vie d'équipe. Ce module doit être effectif et accessible pour les équipes et gratuit pour les bénévoles engagés.*

*La formation permanente consiste essentiellement à favoriser les échanges d'expériences et de pratiques : il s'appuiera et valorisera les formations existantes, favorisera les mutualisations et développera les possibilités de formations, permettant la constitution d'un savoir par les acteurs eux même, appuyé sur un référentiel commun. Il s'agit de rendre également possible la mise en place de groupes de paroles en cas de besoin ou de formations spécifiques, par exemple concernant les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés ou une formation pour les bénévoles en responsabilité d'équipes. MONALISA consiste essentiellement à une mise en réseau des équipes citoyennes ».*

## Les grands principes

En se basant sur les travaux retranscrits dans le Rapport MONALISA et sur leurs propres pratiques, les membres du groupe de travail national se sont accordés sur **plusieurs grands principes qui composent la philosophie de la formation initiale des équipes citoyennes MONALISA :**

- **Le module de formation MONALISA se base sur les principes et valeurs énoncés dans la charte MONALISA et la charte de l'équipe citoyenne MONALISA.** Ces principes et valeurs doivent se retrouver tout au long du module initial de formation MONALISA et en aucun cas être contredits.
- Le module de formation MONALISA doit se dispenser dans une **approche territoriale** sous l'angle de la **préservation de l'autonomie des personnes** et dans une logique de **vivre ensemble**.
- Le module doit soutenir le **développement de liens entre les bénévoles** du territoire pour **inventer ensemble de nouvelles réponses locales adaptées**.
- Ce module de formation a pour objet de permettre la réflexion autour de l'engagement au sein de la lutte contre l'isolement, **les messages fournis dans le cadre de la dispense de ce module doivent rester globaux** ; ils ne doivent en aucun cas se substituer au cadre politique, aux messages et aux pratiques internes à chaque organismes. Ainsi, **l'identité associative et le projet associatif des organisations porteuses d'équipes prévalent**.
- Le module de formation MONALISA est **une formation socle qui a pour objectif de faire émerger une dynamique commune** liée à l'engagement autour de la question de l'isolement des âgés. Cette formation de base peut être complétée par des formations spécifiques sur d'autres thématiques (l'accompagnement individuel, l'écoute active, les maladies neuro-dégénératives...), dispensées par les associations selon leur projet associatif.

- Le module de formation doit être **ouvert à tout type de bénévole dont l'organisme de rattachement est signataire et/ou de citoyen souhaitant s'engager**. Il est ouvert aux bénévoles qui **démarreront une action de lutte contre l'isolement des âgés comme à ceux qui sont déjà en action**. La formation socle répond ainsi, en plus d'offrir des connaissances de base aux bénévoles, à l'objectif de dynamisation du réseau local et de décroisement des réseaux.
- Pour une meilleure cohérence de l'ensemble du module de formation, il est préférable que ce module soit dans son ensemble dispensé par **le ou les mêmes formateurs** et sur **2 journées consécutives**.
- Le groupe sera composé de **8 à 15 participants maximum**, provenant de **3 organismes différents a minima**. En effet, il faudra que chaque session soit ouverte à des bénévoles d'associations différentes : **le partage d'expériences entre bénévoles d'organismes différents est très riche et tout à fait dans la philosophie de MONALISA**.
- Le choix et la construction des **outils pédagogiques** sont à la **discrétion des organismes dispensant la formation** (sur la base de ce référentiel), excepté pour la thématique 1 « *La Mobilisation Nationale contre l'isolement des Agés : une démarche de coopération inter-partenariale face à un enjeu de société* » pour laquelle les outils pédagogiques sont élaborés et fournis par l'association MONALISA. Pour les autres thématiques, **cette formation doit être construite sur la base de l'échange de pratiques avec une pédagogie interactive** : mises en situation, alternance de temps pratiques et de réflexion, travaux de groupe, analyse de la pratique, témoignages...
- Les formateurs **doivent à l'issue du module fournir aux stagiaires un support écrit** reprenant les grands messages de la formation.
- Afin de favoriser les échanges entre les stagiaires, il est préférable que **les déjeuners soient partagés par l'ensemble des stagiaires**.

## Le module de formation socle MONALISA

L'équipe citoyenne MONALISA « assure l'inscription dans le module initial et continu de formation des bénévoles » de l'équipe. Le module de formation socle MONALISA préconisé permet à l'équipe de mettre en œuvre cet engagement. Quatre thématiques composent la proposition de formation socle MONALISA.

Chaque thématique présente des objectifs et des séquences spécifiques, toutefois elles partagent toutes l'objectif de s'appuyer sur les pratiques et l'expression des réalités vécues par les bénévoles participants.

## Thématique ① : La Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Agés : une démarche de coopération inter partenariale face à un enjeu de société

### Objectifs de la thématique :

- Comprendre les origines et le raison d'être de MONALISA
- Connaître les finalités et la méthodologie de déploiement de la Mobilisation nationale
- Comprendre les fondamentaux de l'équipe citoyenne MONALISA

### Séquences de la thématique :

- MONALISA : les origines de la mobilisation
- Qu'est-ce que MONALISA et comment mettre en œuvre cette mobilisation ?
- Mettre en œuvre MONALISA en tant qu'équipe citoyenne : les principes et les particularités de l'équipe citoyenne MONALISA

*Les fondamentaux du pouvoir d'agir. Comment le fait associatif permet aux citoyens de mener les projets de leur choix, qui correspondent à leur désir et leur potentiel.*

- Le soutien des équipes : le référent d'équipes MONALISA

### Préconisations pédagogiques :

Une pédagogie basée sur la charte de l'équipe citoyenne, les documents de référence ainsi que sur des études de cas est ici à prévoir.

**Durée de la formation à la thématique préconisée :** ½ journée / 3h

## Thématique ②: Les personnes âgées : des citoyens au cœur de la société

### Objectifs de la thématique :

- Apporter des éléments de connaissance sur le vieillissement normal et ses conséquences pour la personne et sur son isolement au sein de la société.
- Faire émerger des éléments de compréhension sur son regard porté sur le vieillissement.

### Séquences de la thématique :

- Apports théoriques sur le vieillissement normal dans ses composantes psychosociales, physiques et physiologiques :

*La place de nos aînés dans notre société : valeurs, contexte familial, politique de soins, eugénisme...*

*Le vieillissement normal et ses conséquences physiques, physiologiques et psychosociales : processus naturel, modifications importantes de la physiologie et des rythmes neurovégétatifs, modifications corporelles, modifications relationnelles et environnementales...*

- L'action auprès des personnes âgées

*La prise de conscience et mise en perspectives de son propre vieillissement.*

*Les phénomènes de projection : la personne âgée, alter ego, contre miroir, substitut familial.*

### Messages clefs de la formation :

- La vieillesse n'est pas une maladie !
- Toute personne est un citoyen à part entière, jusqu'au bout de sa vie.

### Méthodes pédagogiques :

Des apports centrés sur les conséquences du vieillissement dans la vie sociale et échanges ou travaux en sous-groupes favorisant une réflexion personnelle et collective.

Questions/réponses et témoignages.

A noter : la formation ne développera ni les pathologies fréquentes, ni les attitudes à adopter face à une personne atteinte de ces pathologies.

**Durée de la formation à la thématique préconisée :** ½ journée / 4h

### Thématique<sup>③</sup> : Etre bénévole pour favoriser et recréer le lien social avec les personnes âgées

#### Objectifs de la thématique :

- Aborder les motivations, le rôle, la place et les limites du bénévole
- Aborder la diversité des actions favorisant ou recréant du lien social
- Se questionner sur la posture adaptée, en lien avec le réseau local

A noter : Cette thématique s'adaptera en fonction de la dynamique et des projets des bénévoles présents dans le groupe (*Ont-ils déjà un projet d'équipe formalisé ou non ? Une vie associative est-elle déjà à l'œuvre ou non ?, etc.*).

#### Séquences de la thématique :

- La motivation, le rôle et la place du bénévole

*Recréer du lien social sans se substituer à la famille et en se situant dans l'environnement social et familial. Etre bénévole au sein d'une équipe.*

- Ecouter et comprendre les besoins, les potentialités et les souhaits de la ou les personnes âgées

*Posture d'écoute active*

- Les actions possibles, en tenant compte de la diversité des environnements
- L'importance de l'équipe et de la non appropriation de la ou les personnes accompagnées

*Notion de bonne distance*

- Les dispositifs sociaux

*Appréhender les soutiens du bénévoles que représentent son équipe et l'environnement institutionnel (le bénévole n'est pas seul et n'est pas omniscient). Décliner les principaux dispositifs sociaux (CCAS, CLIC, CG, autres associations). Amener le bénévoles à savoir faire appel aux ressources locales existantes autour des personnes âgées.*

- Les conditions de mise en œuvre de la complémentarité entre acteurs

*Prendre conscience que d'autres acteurs peuvent être plus compétents dans certains cas, d'où l'importance de faire appel à eux.*

#### Préconisations pédagogiques :

Des études de cas, des mises en situation et de nombreux échanges sont ici à privilégier.

**Durée de la formation à la thématique préconisée :** 1 journée / 7h

## Les conditions de mise en œuvre du module de formation socle MONALISA

Trois acteurs sont identifiés pour assurer la mise en œuvre du module de formation MONALISA : le comité départemental, les centres de formation agréés des adhérents et l'équipe nationale MONALISA. Leurs implications s'organisent selon le principe de subsidiarité.

Ce sont **les comités départementaux** qui identifient les besoins de formation sur le terrain. Ce sont eux qui initient et organisent la formation, en assure la promotion et la logistique. Ils identifient le centre de formation d'un des adhérents qui peut dispenser la formation sur leur territoire et en cas de carence se tournent vers l'équipe nationale MONALISA qui fait un appel aux adhérents susceptibles de répondre à la demande.

**Les adhérents MONALISA ayant un centre de formation agréé** sont habilités s'ils le souhaitent à dispenser la formation socle MONALISA. Pour cela, ils s'engagent à respecter le cahier des charges et le cadre budgétaire commun. Le déploiement des sessions de formation socle MONALISA ne doit pas être source de concurrence entre les parties prenantes ni d'une sorte de dumping entre organismes de formation. Il est indispensable que les formateurs identifiés par les adhérents participent au préalable à une journée de sensibilisation à la formation socle MONALISA afin qu'ils soient porteurs des valeurs communes de coopération, d'ouverture, de respect de la diversité des cultures et identités des adhérents..., etc.

**L'équipe nationale MONALISA** veille au respect du cahier des charges de la formation socle. Elle le fait connaître et le diffuse aux adhérents et aux comités départementaux et en assure les éventuelles évolutions. Elle assure la journée de sensibilisation des formateurs orientés par les adhérents souhaitant dispenser la formation socle MONALISA. Elle facilite les liens entre adhérents et comités départementaux en cas de besoin. L'équipe nationale prend acte des engagements des adhérents souhaitant dispenser la formation socle MONALISA et tient à jour la liste de ces organismes habilités.

Le partage des implications de ces trois acteurs est présenté dans le tableau ci-dessous :

Acteur	Implication
<b>Comité départemental MONALISA</b>	Initie et organise la formation et : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Diffuse l'information, met en œuvre le planning et les inscriptions ;</li> <li>● En assure la logistique (lieu, repas, etc.) ;</li> <li>● Identifie l'organisme de formation sur son territoire. Si aucun organisme de formation ne peut dispenser la formation socle, se tourne vers l'équipe nationale MONALISA.</li> </ul>
<b>Adhérents MONALISA ayant un centre de formation agréé</b>	Dispense la formation et : <ul style="list-style-type: none"> <li>● S'engage à respecter le cahier des charges ;</li> <li>● S'engage à respecter le cadre budgétaire ;</li> <li>● Assure l'ingénierie de la formation (outils pédagogiques...) ;</li> <li>● S'engage à faire suivre à ses formateurs une journée de sensibilisation à la formation socle MONALISA.</li> </ul>
<b>Equipe nationale MONALISA</b>	Veille au respect du cahier des charges et facilite le déploiement des formations socle : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Promeut la formation socle auprès des adhérents ayant un centre de formation agréé et auprès des comités départementaux ;</li> <li>● Fournit le cahier des charges de la formation socle ;</li> <li>● Assure la journée de sensibilisation des formateurs à la formation socle MONALISA ;</li> <li>● Facilite le lien entre les comités départementaux et les centres de formation en cas de besoin.</li> </ul>

## Le modèle de financement du module de formation socle MONALISA

Un budget-type a été élaboré portant le coût global de la formation socle complète à 3 300 Euros.

### BUDGET TYPE FORMATION MONALISA ET REPARTITION (2 JOURS)

		Dépenses pour une session de deux jours
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>90</b>
	<i>Supports pédago (impressions)</i>	90
<b>61</b>	<b>Sous-traitance - Locations</b>	<b>2 250</b>
	<i>Locations salles</i>	750
	<i>Salaires formateur 750/jour<sup>1</sup></i>	1 500
	<i>Autres locations</i>	0
<b>61</b>	<b>Restauration</b>	<b>800</b>
	<i>Restauration 20 px J1</i>	400
	<i>Restauration 20 px J2</i>	400
<b>62</b>	<b>Communication</b>	<b>100</b>
<b>62</b>	<b>Déplacements</b>	<b>100</b>
	<i>A/R formateur (train ou indemnités km)<sup>1</sup></i>	100
<b>62</b>	<b>Hôtels</b>	<b>0</b>
<b>65</b>	<b>Autres frais de gestion</b>	
<b>Total pour 1 session de 2 jours</b>		<b>3 240</b>

Le principe de financement est un portage du financement *via* les acteurs des territoires. A titre d'exemple, voici des leviers de financements que peuvent activer les acteurs territoriaux :

- Le Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) peut être sollicité, dans ce cas il faut qu'un seul organisme (association avec RIB et SIRET propre) porte la demande. Il faut identifier le nombre de bénévoles responsables d'activité de chacun des organismes envoyant des participants à la formation (le FDVA ne peut financer la formation de plus d'un cinquième des bénévoles responsables d'activité d'une structure). Le FDVA ne finance pas toute la formation mais un forfait de 700 €/jour pour un groupe de 12 à 25 bénévoles (les citoyens non encore engagés, les volontaires ou les salariés ne sont pas comptabilisés)<sup>2</sup>.

1. Poste pris en charge par MONALISA dans le cadre de la politique d'amorçage (cf. page suivante).

2. Le FDVA finance plutôt la responsabilisation des bénévoles, il serait donc pertinent de le solliciter prioritairement dans le cadre de formations à venir pour des fondateurs d'équipes citoyennes ou des bénévoles souhaitant assurer la responsabilité d'une équipe citoyenne.

- Les ARS peuvent être des financeurs potentiels. Pour exemple, l'ARS du Nord a lancé un appel à projet qui permettra de mettre en œuvre quatre sessions de formation socle MONALISA dans le cadre de son action de prévention contre le suicide des personnes âgées. MONALISA fait également partie du plan PNMD (plan national maladies neurodégénératives).
- Les financeurs de la prévention, notamment les Conseils Généraux, les caisses de retraite du régime général et du régime complémentaire, peuvent être des financeurs potentiels du déploiement du module de formation MONALISA. La conférence départementale des financeurs à venir sera le lieu des choix sur les territoires dans le cadre d'orientations centrales plus ou moins contraignantes qui ne sont pas encore définies<sup>3</sup>.

### La politique d'amorçage et de déploiement initial

La formation socle MONALISA est un levier majeur pour activer les coopérations et favoriser l'essai-mage d'initiatives et d'équipes citoyennes sur les territoires. Une politique d'amorçage est donc envisagée. Les coopérations départementales pourront ainsi bénéficier d'un coup de pouce financier pour les deux premières sessions de formation. Cela leur laissera le temps de trouver des financements propres pour les suivantes.

Ce coup de pouce financier correspondra à la prise en charge par l'association MONALISA pour les deux premières sessions de chaque département des frais d'ingénierie de formation (rémunération et frais de déplacement des formateurs), soit 50 % du budget total de la formation socle MONALISA (1 600 € maximum pour une session de deux jours).

Le financement de ces 50 % du budget total de la formation se fera sur présentation des factures émanant des organismes dispensant la session.

### Eléments à prévoir à la suite des formations socle MONALISA

La formation socle MONALISA renforce la volonté et le pouvoir d'agir des citoyens. Les citoyens qui ne sont pas engagés et qui y participent doivent donc trouver ensuite des lieux d'engagement. Ils doivent aussi être soutenus dans le cas où ils souhaiteraient fonder une équipe citoyenne nouvelle<sup>4</sup>.

---

3. Les financeurs de la prévention auraient tout intérêt à financer le déploiement de formations socle MONALISA, étant donné leur faible coût et leur impact à forte plus-value.

4. Des repères pour faciliter la création d'une équipe citoyenne nouvelle sont en cours d'élaboration.